

Vaxxin des soignants : les députés macroniens sont juste d'obéissants Playmobil...

écrit par Pikachu et Christine Tasin | 6 mai 2023



Complément à notre article : [Assemblée nationale : les](#)

[macronistes se sont opposés à la réintégration des soignants](#) [!](#)

Honteux... Merci à Pikachu qui nous a signalé le tweet ci-dessous avec ce commentaire :

La Macronie, en réalité et on le sait, c'est la lettre de la démocratie mais jamais l'esprit.

On se souvient des "séances de nuit" de l'Assemblée Nationale pour faire passer en catimini des lois sans que l'opposition ne soit présente. On se souvient des Playmobiles dont le plus magnifique exemple de votre décérébré avait été donné lors du projet de loi sur le "congé de deuil parental" (<https://www.20minutes.fr/politique/2709779-20200203-conge-apres-deuil-enfant-erreur-collective-comment-majorite-lrem-pris-pieds-tapis>)

Ici, un spectateur raconte comment se sont déroulés les débats entre partisans et opposants à l'abrogation de la loi d'obligation vaccinale Covid des soignants.

Son témoignage ? **Il n'y a eu aucun débat**, les Playmobiles Renaissance et Modem étant absents. Ils sont subitement apparus dans l'hémicycle au moment du vote. Ce qui démontre qu'ils viennent voter en bloc selon une consigne qui leur est transmise d'en haut.

Voici comment c'est déroulé le vote à l'assemblée nationale pour les soignants suspendus <pic.twitter.com/VNtRHcBtvq>

– VERITY France (@verity_france) [May 5, 2023](#)

Voir ici pourquoi gouvernement pas content... Macron voulait juste "suspendre" la suspension... Les députés ont abrogé... Ça va compliquer leurs noirs desseins en lien avec les pouvoirs absolus donnés à l'OMS pour la prochaine soi-disant "pandémie".

<https://resistancerepublicaine.com/2023/05/02/cest-fait-ils-ont-donne-tous-les-pouvoirs-a-loms-au-secours/>

Le 30 mars, la Haute autorité de santé avait recommandé la

levée de l'obligation vaccinale contre le Covid-19. Le gouvernement avait annoncé vouloir suspendre cette mesure, mais pas l'abroger.

L'Assemblée nationale a adopté jeudi en première lecture un texte pour abroger l'obligation vaccinale anti-Covid des soignants, plutôt que de simplement suspendre cette obligation, comme le prévoit le gouvernement.

Le ministre de la Santé François Braun a déploré un "message regrettable envoyé par cette Assemblée aux soignants", qui va "affaiblir notre capacité de réponse" en cas de nouvelle épidémie. Le texte doit encore être étudié au Sénat.

Un avis de la HAS rendu le 30 mars

Le 30 mars dernier, la Haute autorité de santé (HAS), avait émis un avis, [recommandant la levée de l'obligation vaccinale contre le Covid-19 pour les soignants](#). Dans la foulée, le ministre de la Santé François Braun avait annoncé que le gouvernement allait suivre cet avis. Selon une instruction ministérielle, ils seront considérés comme réintégrés "le lendemain" de la parution d'un décret prévue le 14 mai.

Insuffisant pour Jean-Victor Castor, "le décret ne fera que suspendre les suspensions, laissant la possibilité au gouvernement" d'y recourir à nouveau. Son texte prévoit également que les agents concernés "conserveront le droit à l'avancement qu'ils possédaient avant la suspension".

"En préférant la suspension à la suppression, vous renforcez une insécurité sanitaire que ces Français ne peuvent se permettre", notamment dans "les territoires d'Outremer", où "nous ne pouvons nous priver d'aucun personnel de santé", a lancé au ministre le député de Guadeloupe Olivier Serva (groupe Liot).

"Le refus de la vaccination c'est le refus de la science. Vous tournez le dos à la science", a tancé le député MoDem Philippe

Vigier. Son collègue de la majorité présidentielle Frédéric Valletoux (groupe Horizons) a attaqué un texte qui va "favoriser le sentiment anti-vaccins".

"Ne nous privez pas d'une protection", a demandé sans succès François Braun aux députés.

"Je redis le respect que nous avons pour les scientifiques, pour la vaccination", a insisté dans l'hémicycle le secrétaire national du PCF Fabien Roussel, tout en appelant à l'abrogation, afin qu'une éventuelle nouvelle obligation vaccinale passe forcément par le Parlement, et non par décret.

https://www.bfmtv.com/sante/covid-19-l-assemblee-vote-l-abrogation-de-l-obligation-vaccinale-des-soignants-plutot-que-sa-suspension_AD-202305040496.html